



# CONFERENCE

## Quarante-troisième session

Rome, 1-7 juillet 2023

### Ouvertures de crédits budgétaires 2024-2025 (Projet de résolution)

#### Résolution .../2023

#### Ouvertures de crédits budgétaires 2024-2025

#### LA CONFÉRENCE,

**Ayant examiné** le Programme de travail et budget présenté par le Directeur général,

**Ayant examiné** les ouvertures de crédits nettes, d'un montant total de 1 061 426 000 USD, proposées pour l'exercice budgétaire 2024-2025 au taux de change de 2022-2023 de 1 EUR = 1,22 USD, ce qui suppose des dépenses de 576 712 000 USD et de 397 307 000 EUR,

**Ayant considéré** que les ouvertures de crédits nettes proposées ci-dessus équivalent à 1 021 696 000 USD au taux de change de 1 EUR = 1,12 USD établi pour le budget 2024-2025 après conversion de la part en EUR,

1. **Approuve** le Programme de travail proposé par le Directeur général pour 2024-2025, comme suit:

a) Des crédits budgétaires sont ouverts au taux de change de 1 EUR = 1,12 USD comme suit:

	USD
Chapitre 1: Amélioration en matière de production	160 604 000
Chapitre 2: Amélioration en matière de nutrition	132 880 000
Chapitre 3: Amélioration en matière d'environnement	120 692 000
Chapitre 4: Amélioration en matière de conditions de vie	127 117 000
Chapitre 5: Qualité technique, statistiques, thèmes transversaux et accélérateurs	70 973 000
Chapitre 6: Programme de coopération technique	143 133 000
Chapitre 7: Activités de diffusion	72 017 000
Chapitre 8: Technologies de l'information et de la communication (TIC)	35 552 000
Chapitre 9: Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	59 324 000
Chapitre 10: Administration efficiente et efficace	62 298 000
Chapitre 11: Imprévus	600 000

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

Chapitre 12: Dépenses d'équipement	14 206 000
Chapitre 13: Dépenses de sécurité	22 300 000
<b>Ouvertures de crédits totales (montant net)</b>	<b>1 021 696 000</b>
Chapitre 14: Transfert au Fonds de péréquation des impôts	123 535 000
<b>Ouvertures de crédits totales (montant brut)</b>	<b>1 145 231 000</b>

- b) Les crédits budgétaires (montant net) ouverts au paragraphe a) ci-dessus, après déduction du montant estimatif des recettes accessoires (5 000 000 USD), seront couverts par les contributions des États membres, pour un montant total de 1 016 696 000 USD, aux fins de la mise en œuvre du Programme de travail. Les contributions seront établies en USD et en EUR et comprendront 571 712 000 USD et 397 307 000 EUR, soit un fractionnement de 56 pour cent en USD et 44 pour cent en EUR pour les ouvertures de crédits (nettes). Les recettes accessoires sont intégralement libellées en USD.
- c) Les contributions totales dont sont redevables les États membres pour financer l'exécution du Programme de travail approuvé s'élèveront à 571 712 000 USD et à 397 307 000 EUR. Les contributions dont sont redevables les États membres en 2024 et en 2025 seront réparties selon le barème adopté par la Conférence à sa 43<sup>e</sup> session.
- d) Pour le calcul de la contribution effectivement due par chaque État membre, un montant supplémentaire est exigible, par l'intermédiaire du Fonds de péréquation des impôts, pour tout État membre qui perçoit des impôts sur les traitements, émoluments et indemnités versés par la FAO aux fonctionnaires, impôts que l'Organisation rembourse aux fonctionnaires concernés. Un montant provisionnel de 7 000 000 USD a été prévu à cette fin.
2. **Encourage** les membres à fournir des contributions volontaires à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique par l'intermédiaire du Programme de travail intégré.

(Adoptée le... juillet 2023)